



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Lundi 9 Mars 2026 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le Lundi 9 Mars à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Thierry CHATELIN	Membre – Personnalité Qualifiée
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL) Secrétaire de Séance

ETAIT EXCUSE :

Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Maire de St Martin d'Auxigny
-----------------	---

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 10 H 40.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Lundi 9 Mars 2026 à 10 H

=====

III - DESIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE ET LANCEMENT DES TRAVAUX

**B - MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – REALISATION DE TRAVAUX AD'AP TRANCHE 4
(PHASE 3)**

Lors de la séance du 17 septembre 2025, le Bureau a autorisé le lancement de ce marché de maîtrise d'œuvre.

Il a été nécessaire de désigner un maître d'œuvre.

Un marché de maîtrise d'œuvre a ainsi été lancé ; je vous informe qu'a été retenue l'offre du cabinet :

- **CDC CONSEILS, 29 rue du Martyrs, 37300 JOUE LES TOURS**

Je vous remercie d'en prendre bonne note.

Par ailleurs, je vous demande l'autorisation de lancer l'appel d'offres auprès des entreprises pour les marchés de travaux de ces projets dès la réalisation des pièces techniques par le maître d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 5
POUR : 5 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Les membres du Bureau prennent note de la désignation de ce maître d'œuvre concernant cette opération et autorisent le lancement de l'appel d'offres auprès des entreprises pour les marchés de travaux de ces projets dès la réalisation des pièces techniques par le maître d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

.....
La Secrétaire de Séance,
Denise DURANTON

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 9 mars 2026
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE

